

## SÉANCE DU COMITE SYNDICAL DU 15 JUIN 2023

### **2023-68** OUVERTURE DE 3 POSTES EN CONTRAT DE PROJET

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi quinze juin, le Comité de Territoire d'énergie Loire-Atlantique (TE44), dûment convoqué à cet effet par courriel du neuf juin deux mille vingt-trois, s'est réuni au siège social du syndicat, salle Faucon, sous la présidence de M. Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24  
Nombre de présents : 13  
Nombre de pouvoirs : 2  
Nombre de votants : 15

Délégués titulaires présents :

Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire  
Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grand Lieu  
Jean-Pierre BELLEIL, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis  
Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la Région de Blain  
Sylvain LEFEUVRE, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres  
Henri RABERGEAU, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis

Délégués titulaires présents (visioconférence) :

Dominique DAVID, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval  
Joël BARAUD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire  
Denis DUGABELLE, délégué du collège électoral de Pornic Agglo - Pays de Retz  
Laurence GUILLEMIN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres  
Philippe JOUNY, délégué du collège électoral de Pont-Château et Saint-Gildas-des-Bois  
Denis LAPADU-HARGUES, délégué du collège électoral de La Presqu'île de Guérande - Atlantique

Délégué suppléant présent (visioconférence) :

Robin GOULAOUIC, délégué du collège électoral du Pays de Redon

Délégués titulaires absents excusés :

Didier MEYER, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo pouvoir à Raymond CHARBONNIER  
Gaëtan LÉAUTÉ, délégué du collège électoral de Pornic Agglo - Pays de Retz pouvoir à Denis DUGABELLE  
Frédéric DUNET, délégué du collège électoral de la Presqu'île de Guérande - Atlantique  
Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral d'Estuaire et Sillon  
Jean-Paul ALLANIC, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire  
Florian BOYERE, délégué du collège électoral de Pays de Redon  
Sébastien CHAMBRAGNE, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo  
Dominique GEFFRAY, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval  
Régis MOESSARD, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire  
Pascal PAILLARD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire  
Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la Région de Nozay  
Laurent ROBIN, délégué du collège électoral de Sud Retz Atlantique

Secrétaire de séance : Philippe CAILLON

Affichage le 22 juin 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Fonction Publique, et notamment ses articles L.332.24- à L.332-26,

Considérant, dans un premier temps, que TE44 souhaite d'une part soutenir la filière gaz renouvelable, sensibiliser les collectivités, et accompagner techniquement les futurs projets à la suite de la planification EnR, et d'autre part animer CoopMetha44 (coordination de tous les acteurs locaux de la méthanisation) en collaboration avec le Département,

Considérant que ce poste pourrait faire l'objet d'un co-financement de tiers-publics,

Considérant, dans un second temps, que dans le cadre du nouveau contrat de concession électrique signé le 1<sup>er</sup> juin 2023, il convient de mener les projets techniques prévus par la convention de partenariat TE44-Enedis pour adapter les réseaux aux nouveaux usages (massification des EnR, mobilité électrique, pompes à chaleur...) dont :

- Les projets pilotes (ex : stockage, smart grid...) et les stratégies de massification.
- La mise en place d'un appel à projet et/ou un fonds de concours.
- Le travail avec le monde R&D dont participation à la chaire IMT/Valadoé

Considérant que ce poste pourrait être co-financé via le fonds de partenariat du nouveau contrat de concession avec Enedis et EDF,

Considérant, dans un troisième temps, qu'afin d'animer la mise en œuvre de la convention-cadre de partenariat TE44-Enedis, et de monter et piloter les projets avec Enedis touchant à l'amélioration des méthodes de travail communes, l'amélioration des services aux collectivités et aux usagers et l'attractivité de la filière électrique,

Considérant que ce poste pourrait être co-financé via le fonds de partenariat du nouveau contrat de concession avec Enedis et EDF,

Considérant que pour mettre en œuvre ces trois projets, les effectifs de TE44 ne sont pas suffisants et qu'il est nécessaire de recruter,

Considérant que TE44 peut, pour mener à bien un projet ou une opération identifiée, recruter un agent par un contrat à durée déterminée dont l'échéance est la réalisation du projet ou de l'opération, est d'une durée entre un an et six ans.

Dans ce cadre, il est proposé de procéder au recrutement :

- 1 poste de chef de projet gaz renouvelable pour une durée maximum de 5 ans, sur le grade d'ingénieur,
- 1 poste de chef de projet innovation réseaux d'énergie pour une durée maximum de 6 ans, sur le grade d'ingénieur,
- 1 poste de chargé de missions relations concessionnaires électricité pour une durée maximum de 6 ans, sur le grade d'ingénieur,

**Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide, à l'unanimité :**

- **D'autoriser M. le Président à ouvrir trois emplois non permanents dans le cadre d'un contrat de projet, sur les postes suivants :**
  - 1 poste de chef de projet gaz renouvelable pour une durée maximum de 5 ans, sur le grade d'ingénieur,
  - 1 poste de chef de projet innovation réseaux d'énergie pour une durée maximum de 6 ans, sur le grade d'ingénieur,
  - 1 poste de chargé de missions relations concessionnaires électricité pour une durée maximum de 6 ans, sur le grade d'ingénieur.



- De prévoir que les agents qui seront retenus pour occuper ces postes bénéficieront du régime indemnitaire prévu pour les titulaires du même grade, ainsi que d'un indice de rémunération choisi en fonction de leurs diplômes et de leurs expériences professionnelles. Ils bénéficieront des titres restaurants accordés à l'ensemble du personnel.

Le Président,  
Raymond CHARBONNIER